

Pour répondre à vos besoins :

# UNE LARGE GAMME D'AVANTAGES



## Journées nationales du tourisme d'affaires

Tarif préférentiel pour les Journées nationales du tourisme d'affaires – Éditions Montréal et Québec



## Concours d'excellence

Tarif préférentiel sur le droit d'accès à notre concours d'excellence\*



## Service gratuit de recherche

Service gratuit de recherche de votre prochain événement



## Infolettres

Abonnement sans frais à nos infolettres



## Accès au groupe privé Facebook

Accès au groupe privé Facebook d'organisatrices et d'organisateur, pour échanger et partager des idées



## Guide / étude gratuit

Guide/étude gratuit des tendances en événementiel



## Cafés-virtuels deux fois l'an

Cafés-virtuels deux fois l'an réservés exclusivement aux organisatrices et organisateurs



## Meilleures pratiques

Meilleures pratiques en matière d'événements durables et responsables\*\*



## Rabais de 25 % sur les formations

Rabais de 25% sur les frais d'inscription à nos formations



## Statistiques sectorielles

Accès aux statistiques sectorielles et à la connaissance stratégique du secteur



## Rabais de 10 % sur nos événements

Rabais de 10% sur les frais d'inscription à nos événements (colloque, banquet ou conférence)



## COVID-19

Accompagnement dans les mesures de déconfinement COVID-19

\* Le concours sera lancé en 2022. Une catégorie de prix sera consacrée aux entreprises organisatrices s'étant distinguées par la qualité ou la créativité de leurs événements

\*\* Dans le cadre du plan gouvernemental 2021-2025 en tourisme durable et responsable.



## FRAIS D'ADHÉSION OFFRE DE LANCEMENT\*

### COTISATION ANNUELLE

**1 à 2 adhérents par entreprise**  
à la même adresse civique

Organisateur-Associatif (note 1)

Tarif\*\*

495 \$

Organisateur-Corporatif (note 2)

595 \$

[Remplir le formulaire d'adhésion](#)

### COTISATION ANNUELLE

**3 à 5 adhérents par entreprise**  
à la même adresse civique

Organisateur-Associatif (note 1)

Tarif\*\*

595 \$

Organisateur-Corporatif (note 2)

645 \$

[Remplir le formulaire d'adhésion](#)

Note 1 : Regroupements d'entreprises ou de professionnels.

Note 2 : Entreprises à but lucratif, syndicats, politique, culture et gouvernements. Excepté les agences événementielles, les entreprises de gestion d'associations et les fournisseurs de l'industrie.

\* **Période d'adhésion se terminant le 31 mars 2023.**

\*\* Taxes sen sus.